



Montréal, le 15 avril 2016



Objet : Demande d'accès à l'information
N/D : 6122.05.536

Monsieur 

La présente fait suite à votre demande d'accès.

Relativement à votre première demande, nous vous donnons accès à la variation du montant total apparaissant à la réserve des lots non-réclamés après un (1) an et ce, pour chacune des années depuis l'exercice financier 2010-2011. Vous nous invitons à consulter le tableau ci-joint. Veuillez noter que les lots non-réclamés servent au paiement de lots bonis aux consommateurs et de lots aux détaillants.

Pour plus de détails concernant les lots non-réclamés par produit de loterie, nous vous invitons à consulter la section « État de réclamations des lots » sur le site Internet des Loteries de Loto-Québec au lien suivant :

<https://loteries.lotoquebec.com/fr/informations-pratiques/etat-de-reclamation-des-lots>

Quant à votre deuxième demande, sachez que l'exploitation des kiosques de Loto-Québec installés dans les centres commerciaux ou autres places d'affaires est confiée par contrat à des exploitants qui sont, sauf exception, des organismes sans but lucratif (O.S.B.L.). À ce sujet, et en réponse à votre demande concernant les montants versés par Loto-Québec à ces exploitants, nous ne pouvons vous donner accès aux renseignements demandés car ceux-ci sont visés par les articles 21, 22, 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après, la « Loi »). En effet, il s'agit de renseignements financiers et/ou commerciaux confidentiels. Ceci dit, sachez que les exploitants reçoivent des commissions basées sur un pourcentage des ventes des produits de loterie qu'ils réalisent au même titre que les autres détaillants de Loto-Québec.

Pour plus de détails au sujet des commissions versées aux détaillants, nous vous invitons à consulter les rapports annuels de Loto-Québec, lesquels sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Société, au lien suivant :

<http://lotoquebec.com/cms/corporatif/fr/la-societe/rapport-annuel>

Quant à votre demande au sujet du nombre d'employés de la Société depuis 2006, nous vous référons au tableau ci-joint lequel contient le nombre d'employés de la Société et de ses filiales au 31 mars de chacune des années financières de 2006 à 2015, le tout ventilé selon les catégories d'emploi utilisées à la Société. Tel que demandé, pour la même période, vous y trouverez également le nombre d'employés pour chacun des casinos de la Société.

En réponse à votre demande au sujet de la rémunération incitative, vous trouverez ci-joint un tableau indiquant les montants versés aux employés de Loto-Québec et de ses filiales pour les années financières 2010-2011 à 2014-2015. Veuillez noter qu'aucun boni n'a été versé aux employés pour les années 2013-2014 et 2014-2015. En ce qui concerne l'année 2015-2016, les données ne sont pas disponibles avant la publication des états financiers.

En ce qui concerne les indemnités de fin d'emploi, la politique de Loto-Québec est d'accorder un préavis ainsi qu'une compensation basée sur les années de service et l'âge atteint. Cette compensation, qui ne peut excéder 52 semaines de salaire, correspond à un (1) mois par année de service pour les cadres intermédiaires et supérieurs, à trois (3) semaines par année de service pour les professionnels non-syndiqués et les cadres de supervision et à deux (2) semaines par année de service pour les professionnels syndiqués et le personnel de soutien.

Quant à votre demande relativement au temps supplémentaire, nous vous donnons accès ci-joint à un tableau indiquant le nombre d'heures supplémentaires effectuées par les employés de Loto-Québec et de ses filiales de même que les montants correspondant au paiement des heures supplémentaires et ce, pour les années de calendrier 2011 à 2016.

En ce qui concerne les primes et « autres incitatifs financiers », veuillez noter que la Société ne détient pas de documents comportant les renseignements tels que demandés. Votre demande n'est donc pas visée par la Loi qui ne porte, en vertu de l'article 15, que sur les documents dont la communication ne requiert aucun calcul, ni comparaison de renseignements.

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[REDACTED]
Lynne Roiter
Secrétaire générale et vice-présidente, Direction juridique
Responsable de la Loi sur l'accès à l'information

P.j.

VARIATION DE LA RÉSERVE DES LOTS NON-RÉCLAMÉS APRÈS UN AN

ANNÉE FINANCIÈRE	LOTS NON-RÉCLAMÉS APRÈS UN AN
2010-2011	4 915 588 \$
2011-2012	13 508 587 \$
2012-2013	9 499 294 \$
2013-2014	9 626 032 \$
2014-2015	12 673 452 \$
2015-2016 ¹	4 854 502 \$

¹ Période couverte : 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

LOTO-QUÉBEC ET SES FILIALES
NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
LOTO-QUÉBEC	Régulier	796	822	895	909	959	971	983	1001	945
	Supplémentaire / Occasionnel	168	149	135	181	187	188	172	156	92
	Stagiaire	1	1	4	1	3	4	3	3	
	Total	965	972	1034	1091	1130	1149	1163	1158	1160
S.E.J.Q.	Régulier									79
	Supplémentaire / Occasionnel									18
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	97
S.L.V.Q.	Régulier	34	34	35	66	62	61	60	61	
	Supplémentaire / Occasionnel	9	12	7	11	10	14	18	14	
	Total	43	46	42	77	76	75	78	75	0
S.B.Q.	Régulier	21	20	19	19	21	26	26	34	
	Supplémentaire / Occasionnel	8	11	14	15	18	17	19	14	
	Total	29	31	33	34	39	43	45	48	0
INGENIO	Régulier	38	42	42	43	46	46	46	44	44
	Supplémentaire / Occasionnel	13	7	7	10	6	7	4	7	4
	Stagiaire								1	
Total	51	49	49	53	51	50	53	50	52	48
TECHNOLOGIES NTER	Régulier	134	136	150	157	175	176	182	185	162
	Supplémentaire / Occasionnel								17	9
	Stagiaire								1	1
Total	134	136	150	157	175	203	176	182	203	172
SOCIÉTÉ DU JEU VIRTUEL	Régulier					2	29	24		
	Supplémentaire / Occasionnel					2	6			
	Stagiaire						1			
Total	0	0	0	0	0	4	36	24	0	0

S.S.J.Q.	Régulier																	
	Surnuméraire / Occasionnel																	
	Total	0	0	56	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC	Régulier	75	83	87	148	111	125	167	179	177	153							
	Surnuméraire / Occasionnel	16	15	14	12	9	10	10	11	16	13							
	Stagiaire					1	1	1	1	1	1							
	Total	91	98	101	160	121	136	178	191	194	166							
CASINO MONTRÉAL	Régulier	2877	2860	2799	2701	2740	2391	2297	2242	2232	2058							
	Surnuméraire / Occasionnel	575	499	611	630	487	699	623	555	533	532							
	Stagiaire			2	2					1								
	Total	3452	3359	3412	3333	3227	3090	2920	2798	2765	2590							
CASINO CHARLEVOIX	Régulier	285	290	285	289	273	258	247	249	242	206							
	Surnuméraire / Occasionnel	97	87	75	78	82	92	93	84	64	45							
	Stagiaire																	
	Total	382	377	360	367	355	350	340	333	306	251							
CASINO LAC-LEAMY	Régulier	1300	1236	1174	1175	1214	1215	1220	1184	1141	1102							
	Surnuméraire / Occasionnel	493	414	457	514	423	396	379	313	321	321							
	Stagiaire		1	2	3	1	1											
	Total	1793	1651	1633	1692	1638	1612	1599	1497	1462	1423							
CASINO MT-TREMBLANT	Régulier					143	123	116	121	114	111							
	Surnuméraire / Occasionnel					84	12	34	19	19	26							
	Stagiaire						1											
	Total	0	0	0	0	227	136	150	140	133	137							
GRAND TOTAL		6940	6719	6870	6964	7039	6868	6733	6496	6398	5921							

LOTO-QUÉBEC ET SES FILIALES
RÉMUNÉRATION INCITATIVE VERSÉE AUX EMPLOYÉS

	Année financière				
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
LOTO-QUÉBEC	2 843 821 \$	5 180 227 \$	4 134 809 \$	0 \$	0 \$
SLVQ	194 211 \$	362 318 \$	307 394 \$	0 \$	0 \$
SOCIÉTÉ DES BINGOS	81 575 \$	103 014 \$	99 061 \$	0 \$	0 \$
INGENIO	145 240 \$	234 542 \$	190 245 \$	0 \$	0 \$
TECHNOLOGIES NTER	421 164 \$	764 740 \$	586 553 \$	0 \$	0 \$
SJVQ	51 131 \$	214 178 \$	106 476 \$	0 \$	0 \$
SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC	4 207 089 \$	10 271 807 \$	7 005 111 \$	0 \$	0 \$
GRAND TOTAL	7 944 231 \$	17 130 825 \$	12 429 649 \$	- \$	- \$

LOTO-QUÉBEC ET SES FILIALES
TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

2011		2012		2013		2014		2015		2016 ¹	
Heures	Montant	Heures	Montant	Heures	Montant	Heures	Montant	Heures	Montant	Heures	Montant
159 589	5 675 891 \$	158 741	5 773 295 \$	166 594	6 162 232 \$	153 666	5 784 271 \$	142 359	5 332 863 \$	41 119	1 544 876 \$

¹ Période couverte : 1^{er} janvier 2016 au 6 mars 2016.